

[Avis de recherche : écologistes, défenseurs des animaux où êtes-vous?](#)

Écologistes, défenseurs des animaux, saviez-vous que vous mangez probablement de la viande halal ou casher sans le savoir? Viande provenant donc d'un animal sacrifié de manière barbare.



Viande « rituelle » pour tous : la fin de l'omerta !

Depuis de nombreuses années, l'OABA (**Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs**), une association impliquée dans la filière depuis 1961 (<http://oaba.fr>), dénonce l'inacceptable : que de la viande provenant d'animaux sacrifiés selon les rituels israélites et musulmans se retrouve dans l'assiette du consommateur lambda à son insu !

Or, cette viande rituelle provient d'animaux égorgés en pleine conscience. Les ovins et les bovins agonisent ainsi parfois de longues minutes avant de mourir. Si les consommateurs étaient informés, nul doute qu'ils exigeraient une meilleure traçabilité des viandes.

L'affaire de la chaîne de restaurants « Quick » a permis à certains journalistes de découvrir cette « tromperie », confirmée récemment par le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture dans une réponse parlementaire publiée le 1^{er} décembre 2009 au JO (Voir la Lettre de l'OABA 2010-1, [page 6](#): http://www.oaba.fr/pdf/LETTRE_2010_01.pdf).

Le Figaro, dans son édition du 25 février 2010, revient sur ce que d'aucuns n'hésitent plus à appeler un « scandale » ! Voir également « *Les puces* » de Luce Lapin, dans l'édition du 3 mars 2010 de Charlie Hebdo.

[Voir l'article complet du Figaro](#) (tinyurl.com/ycnq6rs) et notamment les contre-vérités de Mohammed Moussaoui, le président du Conseil Français du Culte Musulman, signalées sur Le Salon Beige par cet article intitulé [La viande halal finance la religion musulmane](#) (tinyurl.com/ygrdqmz) publié le 4 Mars 2010 à 12h20.

Écologistes, défenseurs des animaux saviez-vous qu'en consommant halal à votre insu vous payez un impôt islamique caché et donc vous subventionnez le culte musulman?

En plein accord avec Rebelles.info nous reproduisons l'article ci-dessous.

Attention, nous préférons vous avertir. [Ames sensibles s'abstenir](#). La vidéo est absolument **MONSTRUEUSE**. Elle montre un abattage effectué en Belgique selon les prescriptions de la religion musulmane. La fameuse viande halal que vous pouvez « déguster » chez Quick par exemple.

On peut visionner cette vidéo barbare à cette page: [Abattage ou torture?](#) (tinyurl.com/y8ol6tz)

Mais il y a pire. Tout le monde a de la viande halal dans son assiette sans le savoir. Pour des raisons culturelles ou économiques, les musulmans pratiquants délaissent certains morceaux des animaux. Ceux-ci sont alors écoulés dans les filières « classiques ». « Sur trois animaux abattus rituellement, c'est-à-dire sans étourdissement préalable, presque deux seront en fait achetés par l'ensemble des consommateurs, toutes confessions confondues », assure l'OABA. Pourquoi ? Car les musulmans n'apprécient pas tous les morceaux de boeuf ou d'agneau. Pour des raisons culturelles et économiques, ils préfèrent les abats et les pièces à bouillir. Résultat : pour obtenir la quantité des morceaux halal désirée, bien plus de bêtes sont tuées que celles qui sont consommées par des musulmans. **« Les filets et les entrecôtes, qui sont chers, sont donc souvent vendus dans le circuit classique »,** reconnaissent les professionnels. Autrement dit les non musulmans sont chargés de consommer à leur insu les morceaux halal dont les musulmans ne veulent pas.

Dès 2005, le COPERCI (Comité permanent de coordination des inspections, qui regroupe l'inspection générale de l'administration, l'inspection générale de l'agriculture et le conseil général vétérinaire) soulignait la **« part non négligeable »** des animaux égorgés selon le rite musulman ou juif **« vendue dans le circuit classique sans mention particulière »**. Le rapport ne fut jamais rendu public. Le sujet est tabou. Ignorée du grand public, la présence de viande halal et casher dans le circuit classique fait l'objet d'un débat au niveau européen, au nom du bien-être animal. Une directive européenne impose l'étourdissement avant l'abattage et n'accorde qu'une dérogation aux cultes. **La France, qui rassemble les plus importantes communautés musulmane et juive d'Europe, a plaidé avec succès pour préserver l'abattage rituel.**

Mais en 2009 les Autrichiens ont établi une norme halal nationale et souhaiteraient qu'elle soit généralisée dans l'UE. Elle rend obligatoire l'étourdissement. Des députés européens insistent pour que les produits soient étiquetés, afin que les consommateurs sachent ce qu'ils achètent. **Nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas manger un animal tué rituellement et craignent de financer à leur insu les cultes.** Pour la viande casher, la confusion n'est pas possible, puisque la taxe religieuse est versée en bout de chaîne, par le consommateur qui achète labellisé. Dans le cas du halal, les abattoirs rémunèrent des sacrificateurs musulmans, agréés auprès de la mosquée d'Evry, de Paris ou de Marseille.

« On ne peut pas dire que le halal finance le culte », nous assure benoîtement Mohammed Moussaoui, le président du Conseil Français du Culte Musulman. Michel Janva du Salon Beige lui répond:

C'est absolument faux. Car il faut contrôler que les « sacrificateurs » font leur travail dans les règles. De nombreuses organisations de contrôleurs ont ainsi vu le jour, comme AVS, liée à la FNMF (la Fédération nationale des musulmans de France, qui est marocaine), SFCVH, de la Grande Mosquée de Paris, ou BARAKA, proche de l'UOIF. Mais il y en a bien d'autres. Or elles font payer l'abattoir pour ce contrôle: soit un droit annuel (qui atteignait déjà 5000€ ! il y a plusieurs années), ou une taxe journalière, ou par animal, ou au kilo (Mohammed Moussaoui président du CFCM parle dans l'article du Figaro de 8 à 10 centimes d'euro par kilogramme de viande). Une partie de cet argent va naturellement dans les caisses des fédérations islamiques, et donc « finance le culte »

». Or l'abattoir répercute la taxe sur le boucher (que celui-ci veuille ou non acheter de la viande halal), qui le répercute à son tour sur le consommateur.

Les religieux refusent l'étourdissement préalable et assurent qu'il n'abolit pas la souffrance de l'animal. **Grossier mensonge** que démentit totalement la vidéo indiquée plus haut et cet article du Point dont voici un extrait: « Ainsi, les animaux tués selon le rituel halal agonisent-ils jusqu'à vingt minutes. Depuis peu de temps, sous la pression de Bruxelles, le bien-être animal fait partie des critères d'évaluation des abattoirs. Il est vrai que le stress ressenti par l'animal au moment de l'abattage provoque la sécrétion de toxines qui plombent le goût, la couleur et la tenue de la viande. » Source du 19/06/2008 tinyurl.com/mrffma

Ils redoutent également que l'étiquetage spécifique « ne stigmatise » les communautés concernées.

Toujours la même rengaine: sous prétexte de ne pas stigmatiser, on doit laisser faire n'importe quoi.

L'Afnor (Association française de normalisation), chargée d'organiser la consultation en France, a déjà voté contre la mise en route d'une norme européenne. Mais la discussion se poursuit à Bruxelles.

Cela donne l'impression que la France pousse officiellement à ce que le halal se pratique n'importe comment en Europe. En réalité, l'AFNOR a refusé de publier une norme sur une pratique religieuse car ils sont un organisme de normalisation technique et non pas religieux. L'AFNOR refuserait de publier une norme sur la messe catholique si le Vatican le leur demandait, ce qui ne veut pas dire que l'AFNOR souhaite que la messe catholique se pratique n'importe comment en Europe. Ce n'est tout simplement pas leur travail de normaliser des rituels, qu'ils soient musulmans ou satanistes !

Ce sont LES MUSULMANS qui font courir le bruit que l'AFNOR a voté « contre la mise en route d'une norme européenne », pour faire croire qu'officiellement la France veut leur laisser faire n'importe quoi au niveau européen. C'est ni plus ni moins que de la propagande.

Mais le plus étrange dans toute cette histoire c'est le silence assourdissant des écologistes et des défenseurs des animaux (à l'exception notoire de **Brigitte Bardot**). Pourquoi ce silence ? Silence inhabituel chez eux.

José Bové où êtes-vous? Où êtes-vous **Daniel Cohn-Bendit**, **Noël Mamère**, **Alain Bougrain-Dubourg**, **Nicolas Hulot** ? Organisations de défense des animaux, où êtes-vous ? Auriez-vous peur ? Ou bien approuveriez-vous ces méthodes ? Pourquoi refusez-vous de vous emparer de ce débat ?

Vous disposez tous d'une couverture médiatique importante alors nous vous invitons à créer **un grand mouvement d'opinion** visant à faire interdire l'abattage rituel sans étourdissement préalable et son cortège de barbaries d'un autre âge. Ne venez pas nous parler du bien-être des animaux avec des sanglots dans la voix si c'est pour continuer ce statu quo indécent. **Exigez l'étourdissement préalable des animaux et aussi que la viande halal ou casher soit commercialisée et étiquetée comme telle afin que le consommateur qui désapprouve l'abattage barbare ou qui refuse de payer l'impôt islamique caché même si l'abattage a eu lieu avec un étourdissement préalable puisse effectuer ses achats conformément à ses convictions.**

Brigitte Bardot, mondialement reconnue comme défenderesse des animaux pourrait prendre la tête de ce mouvement si tel était son souhait et l'OABA a vocation à en être le point de ralliement et la fenêtre sur le net car l'OABA est une association qui a le recul d'une existence de près de 50 ans qui est parfaitement structurée et apte à mener ce combat de l'étourdissement préalable qu'elle a déjà engagé depuis plusieurs années avec des arguments scientifiques qui devraient satisfaire les musulmans eux-mêmes comme on peut en prendre connaissance dans la suite.

http://www.oaba.fr/pdf/reglementations/Electronarcose_en_pratique.pdf est un document de 40 pages qui montre que déjà en Australie et Nouvelle Zélande les animaux certifiés HALAL sont étourdis par électronarcose. Cela permet à ces 2 pays d'exporter de la viande halal dans tous les pays musulmans. Pourquoi ce qui est accepté par les musulmans de l'hémisphère sud ne le serait-il pas en France par le CFCM? Les musulmans en France n'ont aucune raison d'être plus barbares que les musulmans en Australie. Les musulmans en France n'auraient-ils pas les mêmes textes sacrés que les musulmans en Australie? Il est aussi clairement établi que l'électronarcose est parfaitement compatible avec l'abattage rituel islamique car elle endort mais ne tue pas. A partir de la page 13 on trouve plusieurs rapports scientifiques démontrant que l'électronarcose rend l'animal inconscient donc insensible à la douleur contrairement aux affirmations de Mohammed Moussaoui dénuées du moindre commencement de justification. Ceux qui estimeront l'affirmation erronée n'auront qu'à faire un article de contestation sur leur blog... pour nous faire de la pub!